



Fédération culturelle
canadienne-française

Place de la francophonie
450, rue Rideau, pièce 405
Ottawa ON K1N 5Z4

☎ 613 241-8770

☎ 613 241-6064

🌐 www.fccf.ca

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Recommandations pour le ministre Flaherty :

Investir en arts et culture assure le développement durable des communautés de la francophonie canadienne

Ottawa, lundi 3 février 2014 – À la veille du budget fédéral qui sera présenté le 11 février prochain, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) tient à rappeler à l'honorable Jim Flaherty les recommandations qu'elle a soumises et élaborées dans le cadre du processus de consultations prébudgétaires cet été.

Les arts et la culture, les artistes et les travailleurs culturels contribuent grandement à construire un monde meilleur tant du point de vue de l'économie que du point de vue de société. Les artistes sont aussi des acteurs privilégiés dans la construction d'une identité canadienne unique et rassembleuse faisant du Canada un pays où il fait bon vivre. Il s'agit d'un apport qui sera particulièrement important dans la foulée des festivités à venir, menant au 150^e anniversaire de la Confédération en 2017.

« Pour que les arts et la culture continuent de générer des emplois, d'améliorer notre qualité de vie et de resserrer nos liens les uns avec les autres, le gouvernement fédéral doit investir dans les personnes qui œuvrent à l'avant-scène de l'innovation et de la créativité au Canada, soient les artistes et les organismes artistiques et culturels » affirme la présidente Marie-Claude Doucet.

La Fédération a donc formulé les recommandations suivantes :

1. Que le gouvernement du Canada maintienne son appui aux arts et à la culture en renouvelant les investissements aux programmes suivants du ministère au Patrimoine canadien (Fonds canadien pour la présentation des arts, Espaces culturels Canada, Fonds du Canada pour la formation en arts et culture) et indexe les fonds de ces programmes annuellement au coût de la vie.
2. Que le gouvernement du Canada maintienne son appui à certaines agences culturelles fédérales incontournables pour l'essor des arts et de la culture au Canada (le Centre national des arts, la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada, l'Office national du film).
3. Que le gouvernement du Canada augmente de 10 % le crédit parlementaire annuel accordé au Conseil des Arts du

Canada pour en sorte que le budget du CAC parvienne à 300 millions de dollars.

« Le bien-fondé des investissements gouvernementaux en arts et culture dans la francophonie canadienne est sans équivoque. Nul doute qu'un investissement continu et consolidé serait stratégique alors que le gouvernement cherche à assurer la prospérité et l'avenir du Canada, » affirme pour sa part le directeur général de la FCCF, Éric Dubeau.

Le mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires est disponible au www.fccf.ca sous l'onglet ressources/mémoires et allocutions de la FCCF ou en [cliquant ici](#)

— 30 —

La FCCF est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes. Elle réunit des représentants de sept regroupements nationaux en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, ainsi que 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique de onze provinces et territoires du Canada, un regroupement de réseau de diffusion et une alliance de radios communautaires. La FCCF est membre de la Coalition canadienne des arts, de la Coalition pour la diversité culturelle, et de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Pour de plus amples renseignements : Simone Saint-Pierre, chef des communications,
Fédération culturelle canadienne-française
Téléphone : 613-241-8770 p.22 ou téléphone portable : 819-930-5035
facebook.com/infofccf
twitter.com/infofccf
www.fccf.ca